

Attendu toute la journée par les Français, le président de la République a annoncé un nouveau tour de vis dans la lutte contre le coronavirus mercredi soir. Pour ce mois d'avril « *où beaucoup se joue* », selon le chef de l'Etat, c'est un nouveau confinement national qui a été décrété.

La France métropolitaine reconfinée

Un confinement de quatre semaines que connaissent déjà bien les Maralpins. Comme les habitants de 18 autres départements, ils sont déjà entrés dedans il y a quelques jours. Aujourd'hui, le chef de l'Etat a donc étendu ce confinement « light » à tout le territoire français métropolitain. Pas de grands changements à prévoir dans les restrictions, sauf concernant les attestations. Emmanuel Macron a confirmé qu'elles n'étaient plus nécessaires dans un périmètre de 10 km autour de votre domicile. Par contre, il en faudra bien une pour se déplacer au-delà de ce rayon ou après le couvre-feu de 19 h. Dès le 5 avril, les déplacements interrégionaux seront interdits.

Les écoles ferment leurs portes

La deuxième annonce est la fermeture des écoles dès la fin de la semaine. Une mesure qui concerne, crèches, primaires, collèges et lycées. La semaine prochaine, les cours se feront en distanciel, à la maison. Suivront le 12 avril, les 2 semaines de vacances du printemps (les mêmes dates pour toutes les zones du pays). La semaine du 26 avril, l'école reprendra en présentiel pour les maternelles et les primaires et à la maison pour les collèges et les lycées. Enfin, le 3 mai, ces deux dernières catégories retournent en classe. Du côté des universités, ils pourront aller en cours, un jour par semaine.

Un agenda pour la réouverture ?

Emmanuel Macron en a également dit plus sur les prochaines étapes, notamment sur la vaccination. « Une montée en puissance » a-t-il évoqué. « A partir du 16 avril, la vaccination sera ouverte aux plus de 60 ans, et à partir du 15 mai, aux plus de 50 ans. La vaccination sera ouverte à toute la population à partir de la mi-juin ». Le chef de l'Etat a aussi commencé à amorcer un calendrier de reprise à partir de la mi-mai. Un agenda « de *réouverture progressive pour la culture, le sport, le loisir, l'événementiel, les cafés et restaurants* ». Le bout du tunnel après un an de Covid ? Tout dépendra sans doute des prochaines semaines...

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité